

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du compte rendu du dernier CA

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 120
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/04/2026
Réuni le : 23/04/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le compte rendu du dernier conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

M Mallet propose la validation du compte rendu du conseil d'administration du 03 mars 2026. Vote à l'unanimité

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 21/05/2026 10:13:49

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 104
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/04/2026
Réuni le : 23/04/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2025 comme suit :

☒ Sur un compte de réserve unique

☐ Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

☐ Oui ☒ Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 28/04/2026 09:33:04

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 105
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/04/2026
Réuni le : 23/04/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2025

Budget d'origine :

Budget primitif : ☒ [X]

Budget annexe : ☐ []

Réserves :

Avec réserves ☐ []

Sans réserve ☒ [X]

Pièce(s) jointe(s)

☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 28/04/2026 09:33:20

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 106

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 23/04/2026

Sous la présidence de : Patrice Mallet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sauvegarde 42 : Protocole de collaboration entre la cité scolaire Claude Lebois et le service de prévention spécialisée SAUEGARDE 42, du 01/01/2026 au 31/08/2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 28/04/2026 09:33:36

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 107

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 23/04/2026

Sous la présidence de : Patrice Mallet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

C.F.C : Avenant au protocole d'accord du 03 mars 2023 sur la reproduction des droits de reprographie d'œuvres protégées entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) et la Société des Éditeurs et auteurs de Musique (SEAM) pour une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 28/04/2026 09:33:52

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 108

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 23/04/2026

Sous la présidence de : Patrice Mallet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Salle Roger Planchon : Convention avec la ville de St Chamond pour la mise à disposition de la salle Roger Planchon pour les représentations des élèves de l'option Théâtre en juin 2026.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 28/04/2026 09:34:07

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 109

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 23/04/2026

Sous la présidence de : Patrice Mallet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

REGION : Convention constitutive d'un groupement de commandes portant sur la passation et l'exécution des marchés publics de prestations d'exploitation maintenance des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation et climatisation.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 28/04/2026 09:34:24

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 110

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 23/04/2026

Sous la présidence de : Patrice Mallet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MDL : Don de 680.20 € pour le voyage pleine nature du mois mai 2026 de l'option EPPCS.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 28/04/2026 09:34:40

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 111-1

Annule et remplace l'acte n° 111 - 2025-2026

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 23/04/2026

Sous la présidence de : Patrice Mallet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2026

Numéro de la DBM : 2600008

Budget d'origine :

Budget primitif : ☒ [X]

Budget annexe : ☐ []

Pièce(s) jointe(s)

☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Nouvelles recettes :

- Vente d'objets confectionnés (1500.00 €), proposition de répartition de ces recettes sur le service AP, domaine EQUIP et activité OLOGICIEL.
- Location du gymnase (1498.00 €), proposition de répartition sur le service ALO, domaine ADMIN et OADMIN.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet

Prénom : Patrice

Signé le : 30/04/2026 11:46:38